

Savigny

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES DE SAVIGNY-LE-TEMPLE N°270 DU 16 FEVRIER AU 15 MARS 2006. 2€

LES 20 ANS DES JUMELAGES

Savigny à l'heure espagnole

Savigny-les-gens

**Juan José Ramirez Mata,
maire d'Iznalloz :
"Entretenir des liens d'amitié
durables entre les peuples"**

Savigny-sans-frontières

Paroles de jumeaux

Pour la sécurité, signez la pétition

Quand l'Etat ne tient pas ses engagements et n'honore pas la signature qu'il appose au bas des contrats qu'il passe avec les collectivités locales, ce sont bien les principes mêmes qui fondent notre république qui sont en cause.

Quand l'Etat, par la voix notamment de son ministre de l'Intérieur, tient les discours que l'on sait sur la sécurité et que l'on constate, comme dans le cas du commissariat de Savigny, que les faits et les moyens mis en œuvre ne sont pas à la mesure des belles paroles et des intentions proclamées, on est en droit de se poser des questions. Et d'interpeller publiquement le gouvernement.

Tel est le sens de la lettre ouverte que j'ai adressée le 19 janvier au ministre de l'Intérieur pour lui demander des explications sur les raisons pouvant justifier que, près d'une année après son ouverture, notre commissariat ne compte à ce jour qu'à peine 38 agents sur les 74 promis et indis-

pensables pour faire fonctionner cet équipement, comme annoncé, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



CHRISTOPHE LALOIR

Pour appuyer cette initiative, venant après celle de notre assemblée locale et du comité syndical du SAN qui ont, en leur temps, délibéré sur le même sujet, une grande pétition municipale est lancée pour exiger du gouvernement de MM. Villepin-Sarkozy qu'il tienne les engagements de l'Etat.

Les collectivités locales (SAN, Ville, Région) ont tenu leur parole en finançant ce commissariat, dépense normalement à la charge du budget national.

A l'Etat de respecter la sienne en mettant à disposition les fonctionnaires de police indispensables.

La sécurité des biens et des personnes dans notre commune l'exige.

Dites-le en signant et en faisant signer massivement la pétition municipale. ●

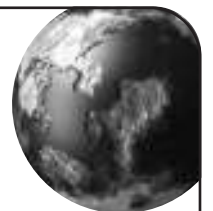
Jean-Louis Mouton



www.savigny-le-temple.com

e-mail : messages@savigny-le-temple.com

**S@vigny
en ligne !**



Pour mieux connaître votre ville, poser les questions qui vous préoccupent ou donner votre opinion.

S O M M A I R E

4-5 Panoramique : Savigny à l'heure espagnole. 7 Savigny-les-gens : Juan José Ramirez Mata : "Entretenir des liens d'amitié durables entre les peuples". 8-9 Savigny-la-ville : Le conseil municipal du 3 février 2006. Du neuf pour Plessis-le-Roi. 11 Savigny 15/25 : La mairie recrute. 12-13 Savigny-le-sport : Rugby : L'école de Savigny rejoint Melun-Combs. Handball : Un coup de pouce pour les filles ! L'Amicale bouliste séduit les jeunes. 14 Savigny-les-arts : Un printemps en ville. 15 Savigny-junior : Crèche recherche assistant(e)s maternel(le)s. 16-17 Savigny-sur-scène : La charme mystérieux de l'Ecosse. Chanson métissée et blues. Sur un air d'opérette. 18 Savigny-sans-frontières : Paroles de jumeaux. 19-20 D'accord, pas d'accord. 21 Le papillon de février-mars. 22 Les jeux de "La Feuille".

JUMELAGES

Savigny à l'heure espagnole

Afin de préparer les festivités du 20^e anniversaire des jumelages de Savigny-le-Temple avec ses homologues étrangères et de permettre aux Savigniens de mieux les connaître, "La Feuille de Savigny" a choisi de consacrer chaque mois un dossier à la présentation de l'une d'entre elles. Première à ouvrir le bal : Iznalloz, la belle Andalouse.



C'est dans les années 80 qu'est née l'idée, au sein de la municipalité de Savigny-le-Temple, de jumeler la ville avec des communes étrangères. Le but : s'ouvrir à l'international en favorisant les échanges de toutes natures (sportifs, culturels, économiques, personnels...) et accompagner la mondialisation avec une réelle solidarité entre les peuples.

Dans la même optique, elle a également décidé d'adhérer à "Cités et gouvernements locaux unis", organisation mondiale qui a pour objectif premier d'être l'interlocuteur entre les collectivités locales et les Nations-Unies.

Soucieuse de soutenir l'Espagne sortant du franquisme et entrant dans l'Europe, Savigny a choisi, grâce à des relations personnelles, la ville d'Iznalloz, en Andalousie, comme seconde ville jumelle, après Tyresö en Suède.

Concrétisé le 22 juin 1986, ce second jumelage a été confirmé le 18 août 1987.

La ville d'Iznalloz

A 35 km au nord de Grenade, en Andalousie, Iznalloz se niche au cœur de la Sierra Arena, où des sommets culminent à plus de 2 000 m. Notre jumelle espagnole est constituée de trois villages, partiellement autonomes : Iznalloz, Domingo Perez et Dehesas Viejas, distants les uns des autres de plus de 10 km. Tous trois s'organisent autour de leur église (celle d'Iznalloz date de 1549 et a été classée monument historique en 1973) et les maisons blanches s'accrochent à flanc de colline. A Iznalloz même, celles du quartier gitan (un tiers de la population) sont groupées jusqu'au creux de la vallée du Rio Cubillas. Tout autour, à perte de vue, les oliviers proposent leurs alignements. Depuis le premier voyage de Savigniens à Iznalloz en 1984, les constructions se sont mul-



Ci-dessus, réunion de travail entre la délégation savignienne et le maire d'Iznalloz en 2004. Ci-contre, le maire d'Iznalloz et Evelyne Lebault, maire-adjointe déléguée aux relations internationales.

tipliées : maisons d'habitation sur les hauteurs, équipements sportifs et culturels, maison de retraite... Avec l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne, les activités économiques ont été développées et se sont diversifiées. Si la préparation de l'huile d'olive tient encore une place importante (au point qu'une section spécialisée a été créée au sein du lycée d'Iznalloz), d'autres cultures apparaissent. Mais aussi des entreprises, comme la scierie où sont fabriquées certaines des cagettes que nous retrouvons sur les marchés français, et un "polygone indus-

triel" a été inauguré le 30 août 2005.

De grands espoirs ont également été placés dans le développement du tourisme. Au cœur de la forêt, vous pouvez passer des vacances dans l'un des gîtes du parc "El Sotillo", visiter le musée mycologique et, bientôt, un hôtel panoramique accueillera ses premiers visiteurs. Enfin, l'aménagement de la "Grotte de l'eau" est programmé pour en permettre la visite en toute sécurité.

Le nom d'Iznalloz vient de "hisn-alloço" qui signifie "château des amandiers". La ville organise de grandes fêtes populaires à maintes occasions : la San Antonio le 17 janvier, la San Isidro le 15 mai, le carnaval en février, la se-



Délégation espagnole accueillie à Savigny en octobre 2002.



La région de Grenade.

maine sainte, la “Virgen de los Remedios” fin août.

C'est la plus importante des 17 communes regroupées dans la “Comarca de los Montes Orientales”, structure de développement économique.

Petite histoire des échanges

Depuis 20 ans, de nombreuses rencontres ont eu lieu entre “Acatuccitanos” et Savigniens : camps de vacances, classes de collégiens, touristes, stagiaires souhaitant perfectionner leur espagnol, recherche de débouchés économiques pour l'huile d'olive. Deux importantes délégations (Acatuccitanos à Savigny-le-Temple à l'automne 2002 et Savigniens à Iznalloz durant l'été 2004) ont croisé leurs expériences : parents d'élèves, services municipaux, associations caritatives, sportifs, développement économique... Nombreux sont les contacts qui demeurent au-delà des années, parfois depuis 20 ans, par courrier ou téléphone, par courriel maintenant.

Plus récemment, fin octobre 2005, une délégation du comité de jumelage “Savigny sans frontières” s'est rendue à Iznalloz. Objectifs : l'organisation, avec les autorités municipales espagnoles, du 20^e anniversaire des jumelages à Savigny en juin prochain, et l'achat d'artisanat local (céramique, cuir, bijoux, jouets). Deux groupes de danseurs de Domingo Perez et Dehesas Viejas préparent d'ailleurs avec la “Savignienne” (association de danses folkloriques) un spectacle à l'occasion de ces festivités.

Coup de foudre à Iznalloz

Jeune Savignien émigré au Québec pour raisons professionnelles, Jérémie Valluet vient de fêter son 26^e anniversaire. C'est en 2001, alors

qu'il débute des études en commerce international, qu'il fait connaissance avec le comité de jumelage et Iznalloz. *“Je ne parlais que l'anglais et l'on m'avait conseillé, pour mes études, d'apprendre une autre langue étrangère. J'ai opté pour l'espagnol et je me suis aperçu, en passant devant le panneau “Savigny-le-Temple” à l'entrée de la ville, qu'elle était jumelée avec une commune espagnole. Je me suis renseigné à la mairie qui m'a indiqué le comité de jumelage. Ils ont appelé Iznalloz pour savoir s'ils pouvaient recevoir pendant deux mois un jeune Français qui voulait apprendre leur langue et je suis parti, sans parler un mot d'espagnol !”* Hébergé et nourri, Jérémie travaille en échange à la mairie. Il est totalement séduit par la région qu'il découvre : les paysages, la joie de vivre, l'hospitalité et la simplicité des habitants, la culture et la musique. Au point qu'à son retour, il organise à Savigny une exposition des photos qu'il a prises d'Iznalloz et va dans les collèges pour parler de son expérience et des possibilités d'échanges entre les deux communes. Il retourne ensuite à Iznalloz à deux reprises pour des stages ou des vacances et réalise même un petit film sur

REPÈRES

- Ville : IZNALLOZ
- Pays : Espagne
- Capitale : Madrid
- Situation géographique : commune de la province d'Andalousie, à 35 km au nord de Grenade.
- Nombre d'habitants : environ 9 300 répartis en 3 villages assez éloignés les uns des autres : Iznalloz, Domingo Perez et Dehesas Viejas, dotés d'une autonomie communale partielle.
- Nom des habitants : les Acatuccitanos
- Sites Internet : [http:// iznaloz.ciudadanos2005.net](http://iznaloz.ciudadanos2005.net) et [http:// www.granada-montesorientales.org](http://www.granada-montesorientales.org)
- Ressources naturelles-environnement : production d'olives et d'huile, tourisme.
- Signes particuliers : intégration d'une forte communauté gitane.

la ville, diffusé l'an dernier sur Voi Sénart. Avec ses parents, il a également accueilli des membres des délégations espagnoles en visite à Savigny. *“Quand je parle de mon expérience, on me dit souvent que j'ai de la chance. Mais il fallait aussi vouloir le faire. Je n'y suis pas allé pour partir en vacances mais vraiment pour découvrir les gens, les aider et apprendre. L'attitude est différente”.* Ses prochaines vacances, Jérémie les prendra en juin pour pouvoir être à Savigny au moment des fêtes des jumelages et revoir ses amis andalous mais aussi des autres jumelles. En attendant de réaliser un jour son petit projet personnel : s'acheter un pied-à-terre à Iznalloz. ● *Retrouvez toute l'actualité des jumelages et les préparatifs du 20^e anniversaire sur le nouveau site Internet de la ville www.savigny-le-temple.com, rubrique : notre ville, sous-rubrique : ville sans frontières.*



Une rue d'Iznalloz.

N A I S S A N C E S

NOVEMBRE

10 : Porfal Ewan, à Evry

DÉCEMBRE

15 : Bouhaïd Inès, à Melun

18 : Dufort Tom, à Melun

Delaplace May-Li, à Créteil

19 : Jagoz Ilan, à Melun
Berriche Yacine, à Quincy-sous-Sénart

21 : Drygo Sara, à Evry

22 : Vogt Alexandra, à Melun

Coton Carmen, à Melun

24 : Bouzalmat Iliès, à Melun

25 : Aubert Evans,

à Athis-Mons
Regodeiro Walter, à Melun

26 : Vanot Fanny, à Evry

Nzau Ngoy Gabriel,

à Fontainebleau

27 : Chamberlin Evan, à Melun

28 : Konate Houlemaou,

à Melun

Marcelin-Gabriel Emma,

à Melun

Lemaux Lorenzo,

à Paris 15^e

29 : Vallade Mathéo, à Melun

30 : Bodet Méline, à Melun

Carneva Marllay, à

Villeneuve-Saint-Georges

Marouani Sabir, à Melun

31 : Girard Mélysse, à Melun

JANVIER

01 : Lau Stan, à Melun

02 : Madou Kraba Wabli,

à Melun

Peruch Maxence, à Melun

03 : Ahartane Inès, à Melun

Le Calvez Malo, à Melun

04 : Octobon Raphaël, à Melun

Brun Katheline, à Quincy-sous-Sénart

05 : Gning Mohamed, à Melun

Eid Hamzawiy Redwan,

à Gonesse

06 : Ferreira Adriano, à Quincy-sous-Sénart

Guerrero Antonin, à Quincy-sous-Sénart

07 : Dietlin-Auril Louis, à Melun

09 : Bellot-Paturet Luca,

à Melun

10 : Parthiot Enzo, à Villeneuve-Saint-Georges

12 : Slimane Abderrahmane,

à Melun

Vivekanantha Laksumipiria,

à Melun

15 : Largen-Souliard

Maximilian, à Tournan-en-Brie

Benmerabet Mohamed-Rayan, à Melun

16 : Placide-Conteras

Mathias, à Quincy-sous-Sénart

Villoutreix Eden, à Melun

17 : Parsy Louis, à Evry

18 : Lavaud Enzo, à Athis-Mons

Suite page 8

JUAN JOSÉ RAMIREZ MATA, MAIRE D'IZNALLOZ

"Entretenir des liens d'amitié durables entre les peuples"

Conseiller municipal puis maire de la jumelle andalouse de Savigny-le-Temple depuis 1999, Juan José Ramirez Mata s'occupe personnellement des jumelages de sa commune avec la France depuis plus de 15 ans. Une démarche qui lui tient particulièrement à cœur pour multiplier les échanges entre Savigniens et Acatucitanos.

Enfant du pays, né à Iznalloz en 1959, Juan José Ramirez Mata entre en politique en même temps qu'il entre dans la vie active. A 18 ans, il commence à travailler comme serveur dans un café et devient militant socialiste.

Conseiller municipal de 1988 à 1995, il a eu en charge le développement des relations de jumelage entre sa commune et Savigny-le-Temple, durant toute cette période. Il connaît donc bien le dossier et s'y est personnellement beaucoup investi en organisant les voyages des délégations espagnoles en France et l'accueil des Savigniens à Iznalloz. Son seul regret : ne pas avoir eu l'occasion d'effectuer le voyage jusqu'à Savigny, trop accaparé par sa vie professionnelle. Parallèlement à ses fonctions municipales, en effet, il gère un vaste complexe touristique avec hôtel-restaurant, situé sur la route de Grenade. Une activité importante dans une région où le tourisme s'affiche comme l'une des principales ressources économiques.

Des entités locales autonomes

Depuis son élection à la mairie d'Iznalloz en juillet 1999, ce père de famille laisse cependant, de plus en plus, le soin à sa fille de 22 ans de diriger l'affaire familiale, pour se consacrer à ses fonctions de maire.

Une tâche à plein temps dans une commune où les fonctionnaires municipaux sont peu nombreux et où le budget de fonctionnement,



Le maire d'Iznalloz

FREDERIC ANDRÉ

très limité, justifie un appel fréquent au bénévolat. Autre particularité : l'organisation administrative. Si Iznalloz reste la commune pilote, depuis un décret de mars 2003 de l'assemblée régionale d'Andalousie favorisant l'existence d'entités locales autonomes, les deux autres villages qui la composent, Domingo Perez et Dehesas Viejas, ont des compétences propres et élisent chacun leur propre maire. Juan José Ramirez Mata, de son côté, a fait le choix de déléguer au maximum, afin qu'ils soient les plus autonomes possible.

En tant que maire d'Iznalloz, enfin, il tient à souligner que tant qu'il le restera, il continuera de faire vivre le jumelage de sa commune avec Savigny-le-Temple :

"Il est indispensable de maintenir des liens d'amitié entre les deux communes. De favoriser les échanges scolaires afin de permettre aux jeunes de connaître une culture différente. Ma conception du jumelage : c'est avant tout pouvoir créer des liens durables entre les personnes et entre les peuples. (1)"

En juin 2006, il sera cette fois présent lors des fêtes du 20^e anniversaire des jumelages à Savigny et conduira la délégation composée en grande partie de jeunes Espagnols. Son premier adjoint, Mariano José Lorente Garcia, viendra en mars prochain préparer cet échange tant attendu. ●

(1) Propos recueillis avec l'aide de Conception Chatry et Frédéric André.

● COMPTE RENDU

Le conseil municipal du 3 février 2006

Légalement convoqué le 27 janvier 2006, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 3 février 2006 à 21 heures à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Jean-Louis Mouton, maire.

Etaient présents : MM. Mouton, Coattrieux, Taillefer, Carotine, Frances, Gaudin, Lesuisse, Steinfeld, Rispal, Descamps, Pollet, Bret, Turlan, Joseph, M^{mes} Pichery, Bluteux, Jaurais, Lebault, Martin, Arnault, Meret, Boulay, Magny, Balde, Fouché, Bruyère, Papavoine (27) ; formant la majorité des membres en exercice.

Avaient donné pouvoir : M. Cange mi à M^{me} Bluteux, M. Lacour-Fargeot à M. Pollet, M^{me} Monville à M^{me} Pichery, M^{me} Guillaume à M^{me} Papavoine, M^{me} Berkane-Naceur à M^{me} Martin, M^{me} Bissonnier à M. Descamps (6).

Etaient absents : M. Cannem-passe-Riffard, M. Desphelipon (2). Le conseil municipal approuve le procès-verbal de sa séance du 30 septembre par 30 voix pour et 3 abstentions (M. Pollet, M^{me} Bruyère et M. Lacour-Fargeot). M. Mouton donne ensuite lecture de l'ordre du jour de la présente séance.

M^{me} Fouché demande le report du projet de délibération n°18 : Convention Commune/Solemnes pour la répartition des charges de fonctionnement de la maison d'accueil Alzheimer du domaine de la Grange, car elle estime ne pas avoir eu communication des documents demandés. M. Mouton rejette sa demande et met aux voix l'ordre du jour qui est approuvé par 26 voix pour, 6 contre (M. Pollet, M^{me} Bruyère et M. Lacour-Fargeot, M^{me} Fouché, M. Descamps, M^{me} Bissonnier) et 1 abstention (M. Joseph). Le conseil municipal entame alors l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

I) Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2006
II) Budget primitif 2006 – ouverture des crédits d'investissement sur le budget 2006

III) Budget primitif 2006 – attribution de subvention CCAS

IV) Protocole d'accord pour une coopération avec Comarnic

V) Coopération décentralisée : prise en charge des frais de déplacement d'élus municipaux et de fonctionnaires en Mauritanie

VI) Avenant n°1 à la convention relative au projet de partenariat avec l'association P.I.J.E au domaine de la Grange

VII) Opération "Ville-Vie-Vacances" : demande de subvention pour l'année 2006

VIII) Location et maintenance de photocopieurs – avenants n°1 aux lots n°1, 2 et 3

IX) Dénomination de voies – quartier des Cités Unies

X) Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels – bilan 2005 et actions 2006

XI) ZAC du Parc d'activités de l'A5 à Réau : avis sur les objectifs et les modalités de la concertation

XII) Classement dans le domaine public communal de parcelles des ZAC de Plessis-le-Roi, de la Grange du bois et Extension du bourg

XIII) Classement dans le domaine public communal de l'opération n°3 "les demeures de Windsor" – ZAC du Mont Blanc – Avis de principe

XIV) Classement dans le domaine public communal de l'opération n°4 "Lake Wood" – ZAC du Mont Blanc – Avis de principe

XV) Classement dans le domaine public communal de l'opération n°5 "les maisons du bourg" – ZAC du Mont Blanc – Avis de principe

XVI) Domaine de la Grange – Restauration du parc – Avenants n°2 aux lots 1 et 2 – Avenant 1 au lot 4

XVII) Abris voyageurs – Convention de mise à disposition par le département de Seine-et-Marne

XVIII) Convention commune/Solemnes pour la répartition des charges de fonctionnement de la maison d'accueil Alzheimer du domaine de la Grange

XIX) Equipements culturels – demandes de subventions publiques.

DÉCISIONS DU MAIRE 2005

Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales : n°05-74 du 08/12/05 à n°05-83 du 29/12/05. Marchés à procédure adaptée (alinéa 4° de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales) ayant fait l'objet d'un contrat. La liste des achats effectués hors contrat conformément aux dispositions du Code des marchés publics est disponible au secrétariat de la Direction générale des services : n°05-194 du 09/12/05 à n°05-202 du 30/12/05.

2006

Le maire rend compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre de la délégation de compétences qui lui a été confiée en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales : n°06-01 du 10/01/06 à n°06-04 du 13/01/06. Marchés à procédure adaptée (alinéa 4° de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales) ayant fait l'objet d'un contrat. La liste des achats effectués hors contrat conformément aux dispositions du Code des marchés publics est disponible au secrétariat de la Direction générale des services : n°06-01 du 06/01/06 à n°06-15 du 16/01/06.

Questions orales

1) M. Pollet pose sa question relative à la suppression de la télévision sénartaise, Voi Sénart. M. Mouton répond.

2) M^{me} Fouché pose sa question relative au bilan à tirer de la restructuration du réseau Sénart Bus mise en place par le San de Sénart depuis le 28 novembre 2005. M. Mouton répond.

La séance est levée le samedi 4 février 2006 à 0 heure 15.

Suite de la page 7

19 : Parmentier Roxane, à Quincy-sous-Sénart
Le Roux Cédric, à Courcouronnes
20 : Lopes Thomas, à Melun

M A R I A G E S DÉCEMBRE

30 : Ramdoyal Poonam et Fontaine Byrel
JANVIER

07 : Hauchecorne Christine et Rennesson Alain

D É C È S DÉCEMBRE

21 : Coignet André, à 83 ans, à Savigny-le-Temple
24 : Forner Henriette, à 87 ans, à Arcueil

25 : Legaleri Jean-Paul, à 54 ans, à Montereau-Fault-Yonne

26 : Amand Germaine née Rémy, à 86 ans, à Savigny-le-Temple

30 : Gaillard Suzanne née Baillon, à 94 ans, à Savigny-le-Temple

JANVIER

01 : Verret Jacques, à 82 ans, à Savigny-le-Temple

25 : Quaglia Renée née Tisi, à 88 ans, à Savigny-le-Temple

● SAVIGNY, C'EST NOTRE VILLE, DÉCIDONS-LÀ ENSEMBLE

RÉUNIONS PUBLIQUES

• Mercredi 22 février à 20h30 au Millénaire. Réunion publique plénière "Commissions de quartier et projet de budget de la ville 2006".

• Vendredi 24 février à 20h45 à la Bulle du Miroir d'Eau.

Grande réunion publique de concertation sur le projet de rénovation urbaine du quartier du Miroir d'Eau.

• Mardi 14 mars, à 20h30, au Millénaire. Expérimentation du réseau Sénart bus : rencontre bilan organisée par le San.

Rens. : 01 64 10 18 11
cabinet.du.maire@savigny-le-temple.com

● CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, toute personne intéressée peut consulter le recueil des actes administratifs de la commune et en obtenir copie en mairie, au secrétariat de la direction générale des services (porte 305) aux heures habituelles d'ouverture de l'hôtel de ville.

● FORMATION EN ILE-DE-FRANCE

Membre du service public de l'emploi, l'AFPA Ile-de-France (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) développe son action autour de quatre axes.

- L'orientation : elle élabore avec chaque candidat un parcours de formation adapté à son projet professionnel.

- La formation : elle offre aux demandeurs d'emploi et aux salariés 112 formations qualifiantes et 500 formations de courte durée dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

- La validation : elle prépare ses stagiaires à l'obtention des titres professionnels du ministère chargé de l'emploi par le biais de la formation ou de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

- L'ingénierie et l'expertise : elle met son savoir-faire d'ingénierie et de conseil au service des entreprises et des collectivités territoriales.

A l'issue d'un parcours de formation qualifiant, les candidats peuvent obtenir la certification de leurs compétences professionnelles par un titre professionnel du ministère chargé de l'emploi. La pédagogie originale de l'AFPA et l'accompagnement global qu'elle propose permettent à 70% d'entre eux de retrouver un emploi dans les six mois qui suivent la fin de leur formation.

Comment joindre l'AFPA : Les demandeurs d'emploi doivent s'adresser à leur conseiller ANPE.

Les salariés doivent s'adresser au Service d'orientation professionnelle de Moissy-Cramayel, Immeuble Le Réal, 566, av. André-Ampère, ZI de Moissy, 77550 Moissy-Cramayel. Tél. 01 64 13 68 70.

Pour plus d'informations : www.idf.afpa.fr

● RADIO VALLÉE FM

Retrouvez tout au long de la semaine des émissions et des programmations musicales variées. Vallée FM diffuse au quotidien des informations sur les activités qui touchent votre département mais également l'ensemble du territoire. N'hésitez pas à prendre l'antenne et à participer aux émissions au 01 64 11 91 90 et gardez l'écoute sur 96.6 ou désormais sur www.vallee.fm

DÉVELOPPEMENT URBAIN DURABLE

Du neuf pour Plessis-le-Roi

Avec la démolition de l'ancien collège Louis-Armand, le projet de renouvellement urbain du quartier du Miroir d'Eau se poursuit. Une réunion publique d'information et de concertation à l'intention de tous les Savigniens concernés est d'ailleurs prévue à cet effet le 24 février, à 20h45, à la Bulle.

Le chantier de démolition de l'ancien collège, situé allée de la Perspective à Plessis-le-Roi, a débuté fin janvier. L'opération a commencé par une recherche obligatoire d'amiante et un désamiantage prévu sur 5 mois. Elle s'achèvera fin juin 2006 par la démolition elle-même du bâtiment de 7000 m².

"L'amiante que nous avons trouvé dans la construction existait sous forme inerte, c'est-à-dire non accessible et qui ne se transforme pas en poussière. Il était normalement utilisé dans les dalles de sol ou les faux plafonds pour protéger les structures métalliques du feu et ne représentait donc aucun danger pour les personnes fréquentant l'établissement", précise François Thévenot, responsable des bâtiments aux services techniques municipaux. Pour procéder à cette opération délicate, la commune a fait appel à un bureau d'études spécialisé (OTHEM, en charge notamment du désamiantage de l'université de Jussieu à Paris), afin que toutes



L'ancien collège Louis-Armand.

les procédures et précautions réglementaires soient respectées : confinement sous vide des pièces pour éviter les propagations de poussière d'amiante, protection des ouvriers et du chantier, jusqu'au plan de retrait des déchets en décharge classée. Propriétaire du terrain suite à sa mise à disposition gratuite par le SAN de Sénart, la ville de Savigny en dispose désormais.

Cette démolition permet donc de faire avancer la réflexion actuelle sur le projet de restructuration du quartier, le premier de la ville nou-

velle de Sénart, maintenant vieillissant. Engagé par le programme municipal de mars 2001, ce projet inclut notamment la requalification du centre commercial du Miroir d'Eau et l'aménagement de la RD 50 entre le Domaine de la Grange, qui ouvrira au public en juin 2006, et Plessis-le-Roi.

Pour en débattre, rendez-vous le 24 février, à 20h45, à la Bulle, en présence du maire Jean-Louis Mouton et de Daniel Coattrieux, maire-adjoint délégué au développement urbain durable. ●

COMMISSARIAT DE POLICE : LA LÉGENDE DES EFFECTIFS FANTÔMES

Depuis le 2 janvier 2006, l'accueil du public au commissariat de police de Savigny-le-Temple n'est plus assuré correctement voire inexistant en semaine de 21h à 9h du matin, et le samedi de 21h à 13h. Le dimanche, le commissariat est fermé. Une conséquence directe de la réduction des effectifs, de 44 à 40 agents. Un comble pour un projet de départ qui prévoyait, d'après une convention signée avec l'Etat, un effectif minimum de 74 agents permettant le fonctionnement du commissariat 24h sur 24h et 7 jours sur 7. Cet effectif total devait être atteint au fur et à mesure de la sortie des écoles de police. Or, lors de la sortie de la dernière promotion, aucun effectif n'a été affecté au département. A Savigny, c'est même l'inverse qui se produit ! Autre priorité, manque d'effectifs ou choix politique ? En ayant appelé en vain aux plus hautes instances départementales en matière de sécurité, le maire de Savigny, Jean-Louis Mouton, continue de se battre pour faire rétablir la situation. Il demande maintenant aux Savigniens de se mobiliser avec lui dans la signature d'une pétition à l'intention du ministère de l'Intérieur. La pétition est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, dans les équipements municipaux et sur le site Internet www.savigny-le-temple.com ●



● MARCHÉS PUBLICS

La Ville de Savigny-le-Temple met en ligne sur son site Internet les annonces des marchés passés en procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics) dont le montant est compris entre 4 000 € HT et 90 000 € HT. Un affichage est également fait sur les panneaux de la mairie.

Les annonces pour les marchés supérieurs à 90 000 € HT sont intégralement publiées dans le BOAMP ou autres journaux d'annonces légales.

Les entreprises intéressées pourront accéder aux avis de publicité relatifs aux marchés de travaux, de fournitures et de services à l'adresse suivante : www.savigny-le-temple.com (rubrique marchés publics).

● BIEN MANGER POUR BIEN VIVRE

Dans le cadre de ses 5 grands rendez-vous de l'année, le service petite enfance organise deux journées "tout public".

- Le 7 mars de 9h à 11h : "Bien manger, bien bouger. C'est la santé" au stade Jean-Zay : moment de motricité ludique, exposition sur l'alimentation, dégustation surprise, calcul de l'indice de masse corporelle.
 - Le 8 mars de 9h à 22h30 : prévention de l'obésité et sport au Millénaire – salle Waldeck-Rousseau : rencontre et diaporama avec le docteur Scetbon, du centre médico-sportif, activités pour les enfants, atelier goût, rééducation comportementale alimentaire et sport.
- Contact : 01 64 10 51 93 ou 01 60 63 10 37.

● IUT SÉNART-FONTAINEBLEAU

Samedi 4 mars de 9h45 à 17h : journée portes ouvertes et forum des métiers à l'IUT Sénart-Fontainebleau à Lieusaint. Venez découvrir les 5 DUT, les 9 licences professionnelles et rencontrer les 30 chefs d'entreprise invités par le Rotary de Sénart et Melun.

Samedi 11 mars de 10h à 17h : journée portes ouvertes sur le site de Fontainebleau.

● JEUNES VIOLENCE ECOUTE

La violence, moins on en parle, plus ça fait mal. Si vous êtes victime de violences scolaires, injures, racket, appelez le 0800 20 22 23 (anonyme et gratuit). Vous recevrez aide et conseils, grâce à ce service mis en place par le conseil régional d'Ile-de-France.

EMPLOI

La mairie recrute

Dans le cadre de la loi "Borloo" de cohésion sociale, la Ville de Savigny-le-Temple propose 20 contrats d'accompagnement vers l'emploi sur l'ensemble des services municipaux. Des postes à pourvoir dès le printemps à destination des jeunes demandeurs d'emploi de moins de 26 ans.

Votée le 18 janvier 2005, la loi de programmation pour la cohésion sociale, dite loi "Borloo", a donné naissance à de nouveaux contrats de travail soutenus par l'Etat, destinés à favoriser l'emploi. Parmi ceux-ci, les contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) ont pour but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

A l'automne dernier, le secrétaire général de la préfecture de Melun a rencontré le maire Jean-Louis Mouton ainsi que les principaux responsables administratifs concernés, afin de leur présenter ces contrats et d'étudier les créations possibles sur la ville de Savigny-le-Temple.

20 contrats

Le conseil municipal du 16 décembre dernier a ainsi voté la création de 20 CAE à destination des jeunes de moins de 26 ans de la commune, en recherche d'emploi. D'une durée déterminée, de quelques mois à deux ans maximum, ces contrats s'appliquent à des postes à pourvoir d'ici au printemps sur l'ensemble des services municipaux, pour tous niveaux de qualification, adaptés en fonction des besoins. Des fiches de poste sont actuellement en cours d'élaboration. Elles seront ensuite transmises à l'ANPE de Savigny qui aura la responsabilité de recenser les jeunes intéressés et concernés sur la commune et de les proposer à la mairie.

Cependant, d'une manière générale, la Ville de Savigny a souhaité



Objectif : dans la mesure du possible, proposer aux jeunes en CAE une solution de continuité au sein de la collectivité territoriale.

limiter ce type de contrat à une vingtaine. Objectif : éviter la problématique déjà posée par la fin des "emplois-jeunes" et proposer à ces jeunes, dans la mesure du possible, une solution de continuité au sein de la collectivité territoriale quand leurs contrats arriveront à expiration. Ainsi, les contrats proposés ont été étudiés dans l'optique, soit de remplacer des départs en retraite (postes auxquels les postulants auront été "pré-formés"), soit de les transformer en contrats à durée indéterminée compte tenu des besoins

prévisibles de la collectivité en matière de personnel.

Intégrés au budget 2006 de la commune, les CAE font également l'objet d'un soutien financier de l'Etat pendant deux ans. Si vous remplissez les conditions requises pour en bénéficier et si vous êtes intéressé, il vous suffit de prendre contact directement avec l'ANPE de Savigny pour présenter votre candidature. ●

ANPE de Savigny-le-Temple :
10, rue Marceline-Leloup.
Tél. 01 64 89 70 20.

RUGBY

L'école de Savigny rejoint Melun-Combs

Créée en 1991, l'école de rugby de Savigny-le-Temple accueille les jeunes de 5 à 15 ans, garçons et filles, qui souhaitent s'initier à ce sport. Les entraînements ont lieu tous les mercredis après-midi, de septembre à juin, hors vacances scolaires, au stade d'honneur. Le samedi est réservé aux matchs et déplacements en Ile-de-France. Soucieuse d'offrir aux jeunes rugby-mens qu'elle a formés des perspectives de continuer à jouer et d'accéder à un haut niveau après leurs 15 ans, et face au manque d'effectifs sur la commune, l'école savignienne a choisi de se rapprocher du club de Melun-Combs. Depuis le mois de septembre, en effet, elle fait partie du club de rugby Melun-Combs-Savigny, le RMCS 77. *"Passés 15 ans, comme il n'y avait pas d'équipe cadets sur Savigny, nos jeunes devaient partir et souvent quitter le*

département. Cette fusion leur permet donc de continuer de jouer à un bon niveau, pour les plus doués jusqu'en Fédéral 3, et de rester à proximité, en Seine-et-Marne", explique la présidente M^{me} Bloyet. Dans les trois écoles de rugby, ce-

pendant, les plus jeunes continueront à défendre les couleurs de leur ville : ils porteront le même maillot mais avec un col de couleur différente (vert pour Savigny, bleu pour Melun et jaune pour Combs). Autour d'un état d'esprit

basé sur la convivialité, le plaisir du jeu et la solidarité, la culture ovalienne gagne peu à peu les plus jeunes. Si vous êtes intéressé, le club prend les inscriptions toute l'année. ●

Renseignements : 06 61 17 59 56.

Une fusion qui permettra de continuer de jouer à un bon niveau.



HANDBALL

Un coup de pouce pour les filles !

Club à vocation intercommunale, le Sénart 2000 Handball compte près de 370 licenciés sur les communes de Savigny, Moissy et Lieusaint, et 21 équipes engagées en compétition. Son équipe "phare", les seniors féminines, évolue depuis deux ans et demi en Prénational 3, le plus haut niveau régional. Cette année, après un début de saison plutôt prometteur, les filles éprouvent quelques difficultés à revenir dans la seconde moitié du tableau pour assurer leur maintien dans la catégorie. Pourtant, à chaque fois, la victoire n'est pas loin. Lors de la reprise du championnat, le 15 janvier, elles se sont

inclines 24 à 28 contre l'équipe réserve d'Alfortville. Le 17, c'était Vaires, ex-équipe de National 3,

qui les devançait de 3 petits points en coupe de la ligue. *"Actuellement, le problème de l'équipe c'est la*

constance. Nous avons de très bonnes phases de jeu suivies de baisses de régime. Ce qu'il faut, c'est retrouver la motivation pour jouer juste pendant tout un match", analyse Robert Bigué, leur responsable.

Prochain rendez-vous important : le dimanche 26 février au complexe sportif Jean-Bouin, contre Bobigny, où elles devront confirmer leur victoire en match aller. Elles comptent sur vous ! Enfin, sachez que si vous souhaitez continuer à grossir les rangs du hand féminin sénartais, vous pouvez vous inscrire toute l'année, la relève se prépare dès maintenant ! ●

Renseignements : 01 60 63 46 96.



EN BREF

SAVIGNY-LE-TEMPLE
CYCLOTOURISTE

Rendez-vous du dimanche : maison des associations, rue de Rougeau. Programme complémentaire pour les jeunes de 8 à 18 ans le samedi après-midi.

• Dim. 19 février : randonnée route et VTT à Savigny. Départ : 8h30. Marche Bourges-Sancerre (60 km).

• Dim. 26 février : randonnée route à Ormoy (60, 40 km). Départ : 8h. Randonnée VTT à Dammarie-les-Lys (45, 30, 20 km). Départ : 8h.

• Dim. 5 mars : randonnée route à Oncy-sur-Ecole (100, 75, 55 km). Départ : 8h. Randonnée VTT à Savigny. Départ : 8h30.

• Dim. 12 mars : randonnée route, VTT et marche à Ozoir-la-Ferrière (route : 75, 55, 35 km ; VTT : 45, 25 km ; marche : 15, 10 km). Départ : 8h. Contact : e-mail : plessis.jean-paul@wanadoo.fr tél. 01 64 41 79 72 (SLT cyclotouriste).

TENNIS DES RIVIÈRES
LOCATION DES COURTS
(Habitants de Savigny)

Le premier tarif est celui des courts couverts, le second celui des courts extérieurs.

- 1 heure de location pour les plus de 18 ans : 7,10 €, 6 €
 - 1 heure de location pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi : 4,10 €, 3 €
 - 10 tickets de 1 heure pour les plus de 18 ans : 61,15 €, 54 €
 - 10 tickets de 1 heure pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi : 30 €, 24 €
 - Tarifs comité d'entreprise
- 50 tickets de 1 heure :
307 €, 300 €

- Tarif ADEC : location 1 heure adhérent ADEC : 4 €, 3 € ; 50 tickets individuels de 1 heure : 190 €, 180 €
 - Réservation d'1 heure par semaine sur l'année (date à date) : 140 €, 100 €
 - Réservation d'1 heure par week-end sur l'année (date à date) : 250 €, 200 €
 - Réservation comité d'entreprise : 1 heure de réservation (sur l'année par semaine) : 250 € ; 2 heures : 480 €
- Renseignements et inscriptions :
Tennis des Rivières :
01 64 41 07 95
Complexe sportif Jean-Bouin :
01 60 63 80 27.

PÉTANQUE

L'Amicale bouliste séduit les jeunes

Soucieuse d'injecter du sang neuf dans ses rangs et de faire découvrir un sport souvent méconnu auprès de la jeunesse, l'Amicale bouliste de Savigny propose des initiations aux jeunes Savigniens, dans le cadre scolaire ou en individuel.

Si, selon l'adage, la pétanque est une discipline que l'on peut pratiquer de 7 à plus de 77 ans, elle n'en demeure pas moins un sport à part entière, avec sa fédération, ses règles, ses techniques, ses compétitions et même ses championnats du monde. On compte d'ailleurs plus de 600 000 licenciés à travers le monde.

En France, n'allez cependant pas croire que la pétanque se cantonne aux régions du Sud à l'accent chantant ! Selon Marcel Plantier, président de l'Amicale bouliste de Savigny, la Seine-et-Marne se classe dans les tout premiers départements en termes de résultats en compétition. L'Amicale elle-même n'a pas à rougir de ses résultats 2005 avec une équipe en doublette demi-finaliste du championnat départemental promotion, une autre finaliste de zone en coupe de Seine-et-Marne et un joueur éliminé en 8^e de finale en

individuel, catégorie promotion. *"Notre objectif, cette année, est de promouvoir et de valoriser la discipline auprès des jeunes de 11 à 16 ans. A partir du moment où l'on considère la pétanque comme un sport et non comme un loisir, nous avons besoin, comme n'importe quel autre sport, de recruter des jeunes pour as-*

surer l'avenir", annonce Marcel Plantier. *"En outre, nous nous sommes aperçus que ce sport était souvent méconnu des plus jeunes. Ce sera également l'occasion de le leur faire découvrir, de les initier aux règles et aux techniques et, pourquoi pas, de déceler, parmi ceux qui voudront bien apprendre, les talents de demain".*

En partenariat avec la direction municipale des sports, l'Amicale développe peu à peu l'idée sur Savigny et propose aux groupes scolaires mais aussi aux écoles sportives, associations ou aux jeunes à titre individuel, de venir sur le terrain participer à des initiations. *"Nous nous engageons, au sein du club, à mettre des volontaires à disposition, pour assurer un temps de formation à ces jeunes et leur pro-*

diger des conseils. Il suffit de venir nous demander !", ajoute le président. Concentration, adresse, maîtrise de soi, esprit d'équipe et de compétition..., si vous vous reconnaissez dans toutes ces qualités, n'hésitez pas ! Et quand bien même, avec de l'entraînement, l'adresse s'apprend et se travaille, paraît-il.

Cette année, l'Amicale bouliste de Savigny compte une centaine d'adhérents, dont la majorité est âgée de 20 à 50 ans. Quatre juniors défendent leur catégorie en compétition et n'attendent que des partenaires de jeu. Le terrain est accessible tous les jours et les compétitions commencent le premier samedi du mois de mars pour s'achever fin octobre. ●
Renseignements : 01 64 41 08 44.



BIBLIOTHÈQUE JACQUES-PRÉVERT

Un printemps en ville

A l'occasion de sa huitième édition, du 4 au 12 mars, le Printemps des Poètes a choisi de faire entendre, cette année, *Le Chant des Villes*. Sur ce thème, à Savigny-le-Temple comme partout en France, de nombreuses manifestations mettront la poésie à l'honneur.

Lieux de perpétuelles métamorphoses, lieux de fêtes et de révoltes, lieux de passage autant que d'enracinement, sites privilégiés de l'inconnu, du vertige, du côtoiement des contraires, les villes ont toujours été une des matières premières de l'imaginaire poétique. Chacun sera ainsi invité à explorer, dans le dédale des poèmes, ce concret mystère : la ville aux mille visages", explique Jean-Pierre Siméon, directeur artistique de la manifestation le Printemps des Poètes, pour inaugurer l'édition 2006. Comme chaque année, près de 12 000 initiatives sont attendues

en France et à l'étranger : lectures, expositions, affichage, marchés de la poésie, spectacles, tables rondes, remises de prix, éditions de recueils, autant dans le cadre scolaire que dans les bibliothèques, les prisons, les cafés, les gares, les métros, les médias, les hôpitaux, les cinémas, les théâtres, les librairies, chez les particuliers...

A Savigny également, le printemps se fait précoce et choisit le thème de la nuit en ville.

• Dès le mercredi 8 mars à 10h30, à la bibliothèque municipale, la conteuse Geneviève Bayle-Labouré présentera un

spectacle poétique intitulé *La nuit dans un sac*, pour les enfants de 3 à 6 ans. A 15h, les bibliothécaires raconteront pour les plus grands. Si vous souhaitez assister à ces séances, il est conseillé de réserver à partir du 22 février.

• Le samedi 11 mars, les élèves de la classe de CM2 du groupe scolaire du Réveil Matin, accompagnés par le groupe Folkom, présenteront leur création : *Classe de nuit au Réveil Matin*. Aidés des auteurs-compositeurs du groupe, Nicolas Blampain et Renan Mazéas, ainsi que de leur institutrice Annick Naudin, les élèves ont créé des textes poétiques sur le thème de la nuit, mis ensuite en musique. Interprétation à 11h au Caf'conc' de l'Espace Prévert.

A 12h, ensuite, la comédienne Catherine Casabianca lira des poèmes. Au programme : *Le rêve* de Gerashim Luca, *Il est d'étranges soirs* de Samain ou encore *Les insomnies* de Barbara. Elle sera accompagnée au piano par Nathalie Duran et à la flûte par Claire Bréniaux, professeurs au conservatoire municipal de musique. Ces dernières se feront un plaisir d'interpréter *La berceuse* de Fauré ou *La petite musique de nuit* de Mozart.

Enfin, la manifestation s'achèvera par le spectacle proposé par l'Union Outre-Mer de Sénart (UOMS), à partir de 15h30, à l'auditorium. La conteuse d'origine haïtienne, Mimi Barthélémy, viendra charmer petits et grands avec un spectacle spécialement conçu pour la bibliothèque où rêves et cauchemars côtoieront sans nul doute d'autres histoires de la nuit. ●

Renseignements : 01 60 63 23 18.

22 FÉVRIER

Contes pour la jeunesse à la bibliothèque. Spectacle de contes "Vraiment Songes" à 15h avec le conteur Gilles Bizouerne pour les enfants à partir de 6 ans ; à 10h30 contes avec les bibliothécaires pour les 3-5 ans – sur réservation. Rens. 01.60.63.23.18.

24 FÉVRIER

Vernissage de l'exposition de sculptures et photos de Nicolas Rouxel, à 18h à l'Espace Prévert. Durée de l'exposition : jusqu'au 7 avril 2006. Rens. 01.64.10.55.10.

24 FÉVRIER

Spectacle jeune public à l'Espace Prévert. Contes à 14h30 avec Bernard Grondin. Rens. 01.64.10.55.10.

24 FÉVRIER

Soirée contes en café-concert avec Bernard Grondin – Québec – à 21h à l'Espace Prévert. Rens. 01.64.10.55.10.

25 FÉVRIER

Stage d'arboriculture fruitière organisé par le verger conservatoire de l'Ecomusée – théorie de la taille de fructification des arbres palissés – de 14h à 18h à l'Ecomusée. Rens. 01.64.41.75.15.

25 FÉVRIER

Concert "Dancehall" en partenariat avec l'association Vertige, à 20h à l'Empreinte. Rens. 01.64.41.70.25.

25 FÉVRIER

Hadouk Trio voyage nomade et musique sans frontière, à 20h45 à l'Espace Prévert. Présentation de leur nouvel album. Coorganisation Espace Prévert – Scène nationale de Sénart. Rens. 01.64.10.55.10.

25 ET 26 FÉVRIER

"Véronique", opéra-comique d'André Messager. Solistes et chœur du conservatoire. Mise en scène de Michel Caccia. Samedi 25 février à 20h45 et dimanche 26 février à 15h au conservatoire Gabriel-Fauré. Rens. 01.60.63.41.28.

8 MARS

Printemps des Poètes à la bibliothèque. Spectacle de poésies proposé par Geneviève Bayle-Labouré à 10h30 pour les 3-6 ans ; contes et poèmes avec les bibliothécaires à 15h pour les enfants à partir de 7 ans – sur réservation. Rens. 01.60.63.23.18.



8 MARS

Carte blanche aux élèves à 18h30 au conservatoire Gabriel-Fauré.
Rens. 01.60.63.41.28.

10 MARS

LND + K Dola + Keryah, métal à 20h à l'Empreinte.
Rens. 01.64.41.70.25.

11 MARS

Printemps des Poètes. Les élèves de CM2 de l'école du Réveil Matin présentent leurs créations accompagnés par le groupe Folkom à 11h, salle Caf' conc de l'Espace Prévert.
Rens. 01.60.63.23.18.

11 MARS

Printemps des Poètes. Sur le thème de la nuit, "Cocktail musique et poésie" proposé par la bibliothèque, avec Catherine Casabianca (poèmes), Claire Breniaux (flûte), Nathalie Duran (piano), à 12h salle Caf' conc de l'Espace Prévert. Entrée libre, sur réservation.
Rens. 01.60.63.23.18.

11 MARS

A'lisez Club de l'association UOMS propose un après-midi poésie à 15h30 à la bibliothèque.
Rens. 01.60.63.23.18.

11 MARS

Stage d'arboriculture fruitière organisé par le verger conservatoire de l'Ecomusée – théorie de la taille de fructification des arbres palissés – de 14h à 18h à l'Ecomusée.
Rens. 01.64.41.75.15.

11 MARS

Winston Mc Anuff + NZH, reggae à 20h à l'Empreinte.
Rens. 01.64.41.70.25.

11 MARS

Bourse de jouets et puériculture organisée par l'association Les Petits Loups, de 14h à 18h, aux Saules, quartier de Plessis-la-Forêt.
Rens. 01.60.63.39.23.

17 MARS

Opéra baroque costumé "Didon et Enée" d'Henry Purcell, mis en scène par le chœur Variatio avec 8 solistes, un orchestre d'instruments anciens de haut niveau et un chœur de 30 personnes. A 20h30, au Millénaire.
Rens. 01.60.63.59.22 ou 06.63.31.78.05.

Crèche recherche assistant(e)s maternel(le)s

Longtemps considérée comme un travail d'appoint, la profession d'assistante maternelle, maintenant reconnue, est devenue un métier d'avenir. Les assistantes maternelles des crèches familiales accueillent à leur domicile des enfants de 2 mois à 3 ans, accompagnées par une équipe municipale d'encadrement. A Savigny, ces structures permettent d'accueillir à ce jour 130 enfants. Afin d'améliorer le service aux parents, la commune recherche actuellement du personnel supplémentaire.



Des assistantes maternelles et les enfants dont elles ont la garde lors d'une activité d'éveil musical au conservatoire de musique.

Créées en 1980 et 1990, les deux crèches familiales municipales de Savigny-le-Temple prennent en charge respectivement la garde de 80 et 50 enfants. Elles emploient des assistantes maternelles agréées qui accueillent les enfants à leur domicile, entre 7h et 19h, tous les jours de la semaine sauf le week-end, dans tous les quartiers de la ville. Un métier à part entière exercé de chez soi mais également un véritable travail d'équipe. Valérie Chassonneau a 34 ans. Assistante maternelle indépendante, elle a choisi, il y a trois ans, de rejoindre la crèche familiale. "Lorsque j'ai commencé à travailler pour la crèche, ce qui m'a plu immédiatement c'est que je n'avais pas l'impression de travailler toute seule. Une équipe de puéricultrices, infirmières, éducatrices et pédiatre est là pour nous soutenir en cas de problème, nous conseiller, nous guider, et se déplace à domicile si nous en

avons besoin. On se sent très entouré. De plus, emmener les enfants aux activités organisées chaque semaine par la crèche nous permet de garder un contact avec l'extérieur, même si cela reste dans le cadre de notre travail. C'est important dans un métier où l'on peut vite se retrouver isolé". La crèche familiale, en effet, met à disposition de ses assistantes maternelles le matériel de puériculture, ainsi qu'une ludothèque. Un planning d'activités pour les enfants est également établi chaque semaine, en partenariat avec les services municipaux, dans les différents équipements de la ville : bibliothèque, conservatoire, gymnases, stade nautique, centres sociaux, haltes-garderies. Comme de nombreuses autres assistantes maternelles, Valérie confie avoir choisi ce métier pour le contact avec les enfants mais aussi comme moyen de concilier vie familiale et activité professionnelle. "J'ai deux enfants : un garçon de

9 ans et une petite fille de 5 ans. Cela m'a permis de continuer à m'en occuper et de les garder, tout en exerçant une activité rémunérée". Avec la crèche, d'autres avantages couramment cités apparaissent : sécurité de l'emploi, mensualisation des salaires et absence du rapport à l'argent avec les parents. Si vous êtes intéressé par ce métier, sachez qu'il vous faudra au préalable demander un agrément auprès de la Direction générale adjointe de la solidarité du Département. Celui-ci sera accordé ou non après une enquête sociale, une visite du domicile et une formation de 60 heures. L'agrément est obtenu pour cinq ans et un nombre d'enfants déterminé. Actuellement, la Ville recherche plus spécifiquement des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s sur les quartiers du centre-ville, Plessis-le-Roi et Cités Unies. ● Renseignements : 01 60 63 10 37.

● ESPACE PRÉVERT SCÈNE DU MONDE

Le charme mystérieux de l'Écosse



Karen Matheson.

Grande voix celte, chanteuse vedette du groupe Capercaillie, Karen Matheson fera un détour par Savigny-le-Temple pour un concert unique en France.

C'est auprès de sa grand-mère, une chanteuse renommée de l'île de Barra, dans les Hébrides extérieures (extrême ouest de l'Écosse), que Karen Matheson a appris le répertoire traditionnel gaélique. Elle devient ensuite la chanteuse charismatique du célèbre groupe écossais Capercaillie, fondé en 1984 et regroupant également des musiciens déjà connus

comme Donald Shaw ou Manus Lunny. Alliant tradition vocale et sonorités très modernes, ils ont vendu plus d'un million d'albums à travers le monde depuis leur création.

En solo, Karen Matheson s'est également illustrée dans *L'Héritage des Celtes* de Dan Ar Braz, ce qui a contribué à la faire connaître en France, ou à l'occasion de l'ouverture du Parlement d'Écosse.

Ballades ancestrales, chansons plus actuelles... dans ses deux albums solo réalisés en 1996 et 2002, elle navigue entre tradition et modernité. Son dernier opus, *Downriver*, sorti en novembre 2005, se veut plus acoustique. Dans tous les cas, sa voix est tout simplement exceptionnelle et c'est son compatriote, l'acteur Sean Connery, qui l'affirme : "La voix de Karen Matheson a certainement été touchée par la grâce de Dieu". Pour d'autres enfin, elle emmène la musique folklorique à des hauteurs célestes. Un événement à ne pas rater ! ●

Samedi 4 mars, 20h45. Tarif : 18 € / Réduit : 16 € / Abonné : 14 €.

Renseignements : 01 64 10 55 10.

● L'EMPREINTE CAFÉ-MUSIQUES

Chanson métissée et blues

Lo' Jo

Cette formation atypique, à l'aise sur les scènes du monde entier, développe une musique sans frontière, qui mêle poésie et musiques d'Orient, d'Afrique, des Amériques et d'Europe. Poète libre et inspiré, Denis Péan fait office de guide pour les deux filles et les trois garçons de ce groupe angevin. Ils offrent une poésie sonore et des images rythmiques qui séduisent les publics sans trahir les traditions. Ils sont aussi à l'origine du Festival au Désert qui se tient dans le désert malien.

+ Detchko

Loin de se prendre au sérieux, ce trio conte pourtant des histoires sensibles et nostalgiques au son de la guitare et de l'accordéon. ●

Vendredi 24 février, 20h. Tarifs : 12,5 €, 9,5 €.

Natalia M King

Jeune chanteuse afro-américaine, Natalia M King chante d'une voix royale une poésie mêlant jazz rustique, blues rural et funk suffocant. Loin des modes, à la croisée du folk fiévreux de Joni Mitchell, des vo-

calises habitées de Jeff Buckley, de la sérénité grave de Tracy Chapman, des mantras soufies de Nusrat Fateh Ali Khan, la musique de cette artiste ne se laisse réduire à aucune étiquette. Elle a choisi de s'installer en France depuis juin 1998.

+ Baobab

Les Baobab enracinent le reggae français et en creusent le sillon dans et hors de l'Hexagone. Loin des grosses productions jamaïcaines auxquelles ils nous



Natalia M King.

avaient habitués, ils reviennent en trio et en acoustique présenter un album plus épuré, plus intime, qui fait la part belle à une voix lancinante, mûrie par les fêlures. ●

Vendredi 3 mars, 20h. Tarifs : 9,5 €, 6,5 €.

Renseignements : 01 64 41 70 25.

PROGRAMME CINEMA

PROGRAMME SOUS RÉSERVE.

Pour plus de renseignements sur les programmes de l'Espace Prévert : 08 92 68 69 30 (0,33 € la minute).

JUSQU'AU 21 FÉVRIER

POMPOKO

d'Isao Takahata, Japon, 1994, 1h52, VF, film d'animation à partir de 5 ans. Dans le cadre du Festival "L'enfant et le 7^e Art".

SAMEDI À 14H - DIMANCHE À 14H

FAUTEUILS D'ORCHESTRE

de Danièle Thompson, France, 2006, 1h46, comédie. Sortie nationale.

SAMEDI À 19H ET 21H -

DIMANCHE À 16H ET 18H -

LUNDI À 14H30 ET 21H - MARDI À 21H

DU 22 AU 28 FÉVRIER

LE CHIEN JAUNE DE MONGOLIE

de Byambasuren Davaa, Mongolie, 1994, 1h33, VF, comédie dramatique à partir de 8 ans.

Par la coréalisatrice de "L'histoire du chameau qui pleure".

MERCREDI À 14H - VENDREDI À 19H -

SAMEDI À 14H - MERCREDI À 18H30

LA PISTE

d'Eric Valli, France, 2006, 1h34, aventures, film familial.

MERCREDI À 16H ET 21H -

VENDREDI À 21H -

DIMANCHE À 19H - LUNDI À 18H45

MUNICH

De Steven Spielberg, Etats-Unis, 2006, 2h40, VO, drame.

JEUDI À 20H30 - LUNDI À 20H30

20 NUITS ET UN JOUR DE PLUIE

de Lâm Lê, France, 2006, 1h25, drame.

MARDI À 21H

DU 1^{ER} AU 7 MARS

PLUME ET L'ÎLE MYSTÉRIEUSE

de Piet De Rycker et Thilo Graf Rothkirch, Allemagne, 2005, 1h15, VF, film d'animation à partir de 3 ans.

MERCREDI À 14H ET 16H -

SAMEDI À 14H - DIMANCHE À 14H -

MARDI À 18H30

MUNICH

De Steven Spielberg, Etats-Unis, 2006, 2h40, VF, drame.

MERCREDI À 20H30 - VENDREDI À 21H -

DIMANCHE À 18H - MARDI À 20H30

VERS LE SUD

de Laurent Cantet, France, 2005, 1h47, comédie dramatique.

VENDREDI À 19H - DIMANCHE À 16H -

LUNDI À 21H



DU 8 AU 14 MARS
L'IVRESSE DU POUVOIR
 de Claude Chabrol, France, 2006,
 1h50, drame.
 MERCREDI À 21H - JEUDI À 19H -
 VENDREDI À 21H15 - DIMANCHE
 À 18H30 - LUNDI À 19H

FRANZ ET LE CHEF D'ORCHESTRE
 de Uzi et Lotta Geffenblad, Suède,
 2006, 45 min, film d'animation
 à partir de 3-4 ans.
 MERCREDI À 14H ET 15H - SAMEDI
 À 14H - DIMANCHE À 14H ET 15H

LE NOUVEAU MONDE
 de Terrence Malick, Etats-Unis,
 2006, 2h16, VO, aventures
 historiques.
 JEUDI À 21H - VENDREDI À 19H -
 DIMANCHE À 16H - LUNDI À 21H

DU 15 AU 21 MARS
RÉUSSIR OU MOURIR
 de Jim Sheridan, Etats-Unis, 2006,
 1h57, VF, drame biographique.
 MERCREDI À 16H30 - VENDREDI À 21H -
 SAMEDI À 16H ET 19H -
 DIMANCHE À 17H - LUNDI À 21H

SYRIANA
 de Stephen Gaghan, Etats-Unis,
 2006, 2h07, VF, espionnage,
 thriller.
 MERCREDI À 21H - VENDREDI À 19H -
 SAMEDI À 21H15 - DIMANCHE À 19H -
 MARDI À 21H

LES RENDEZ-VOUS CINÉMA À NE PAS MANQUER

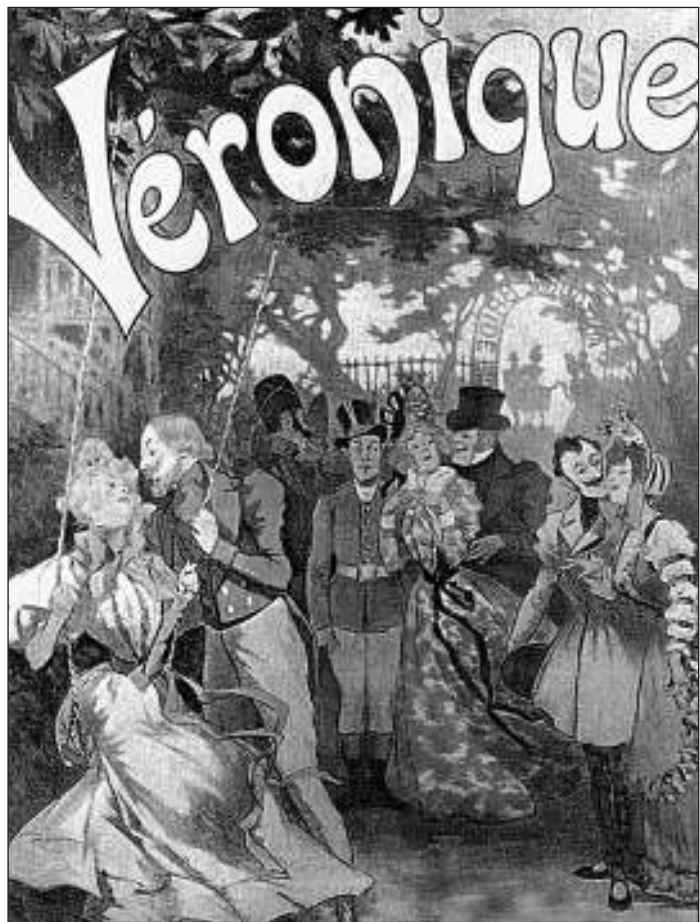
- **CINÉ-SENIORS.** Lundi 20 février à 14h30, avec "Fauteuils d'orchestre".
- **CINÉ-GÔTER.** Mercredi 1^{er} mars à 14h après le film "Plume et l'île mystérieuse". Film + goûter : 4,50 euros.
- **CINÉ-RENCONTRE.** Mercredi 28 février à 21h, avec Lâm Lê, réalisateur de "20 nuits et un jour de pluie".
- **PROJECTION EXCEPTIONNELLE DE FILMS PRIMÉS AU FESTIVAL MONDIAL DE L'IMAGE SOUS-MARINE,** organisée par le club de plongée. Mardi 14 mars à 14h, séance pour les scolaires ; à 20h30, séance tous publics. Rencontre avec André Laban, membre de l'équipage du commandant Cousteau.
 Rens. : 01 64 10 55 10.

CONSERVATOIRE GABRIEL-FAURÉ

Sur un air d'opérette

Plébiscité l'an passé par le public avec "Les Saltimbanques", le chœur du conservatoire municipal de musique de Savigny-le-Temple présente à nouveau un opéra-comique. Il s'agit cette année de "Véronique", de Messager. Représentations les 25 et 26 février.

Véronique : une histoire d'amour contrariée et de marivaudage sur fond de différence entre les classes sociales.



Professeur au conservatoire Gabriel-Fauré depuis l'an dernier, Véronique Laguerre enseigne le chant et le chant choral. Si l'an dernier, elle tenait le rôle de Marie dans *Les Saltimbanques*, cette année, elle succède à Michael Dian à la direction du chœur du conservatoire, pour ce nouveau spectacle. "Nous continuons dans l'opérette, avec un chœur qui a une action et une mise en scène importantes. Mais le projet est encore un peu plus élargi car l'œuvre choisie se prête à une trame plus complexe. Plus de dialogues entre les personnages, un chœur partie prenante du spectacle, des costumes et un décor réalisé par les élèves du lycée Pierre-Mendès-France de Savigny", précise le nouveau chef de chœur.

Opéra-comique à succès, *Véronique*, d'André Messager, a été joué pour la première fois en 1898 aux Bouffes-Parisiens. Si l'action se situe au milieu du 19^e siècle, le thème est intemporel : une histoire d'amour contrariée et de marivaudage sur fond de différence entre les classes sociales. Florestan, vicomte parisien menant grand train, se voit contraint d'épouser une aristocrate, Hélène de Solanges, fille de très bonne famille mais provinciale, pour éponger ses dettes de jeu. Ils ne se connaissent pas. Cette dernière va se faire passer pour une fleuriste, Véronique, pour découvrir son futur époux et le séduire. "L'opéra-comique chez Messager est très travaillé. La partition est à la fois simple et subtile, l'action dynamique,

le rythme enlevé et frais, avec beaucoup d'humour. Nous espérons que le résultat sera tout aussi brillant et pétillant", ajoute Véronique Laguerre. Un travail de longue haleine pour l'ensemble des participants, qui a débuté il y a plus d'un an.

Une vraie aventure humaine

Composé d'une trentaine de personnes, élèves avancés de la classe de chant du conservatoire, le chœur a tout d'abord répété les morceaux de son côté, tout comme la dizaine de solistes, préprofessionnels ou professionnels, qui participent au spectacle. Tous se sont ensuite regroupés pour la mise en scène effectuée par Michel Caccia, professeur d'art dramatique au conservatoire. Puis vinrent les costumes et le décor. Lors des deux représentations, l'ensemble sera accompagné au piano par Sophie Partouche.

"Au-delà d'un travail sur une partition, monter un spectacle de ce genre est une vraie aventure humaine. Nous nous retrouvons tous dans le même bateau avec différents modes d'expression : la voix, l'expression scénique, la comédie, les lumières, les décors... qu'il s'agit d'harmoniser. C'est en cela que c'est très intéressant".

Alors, si vous n'avez pas encore dans la tête l'air de *L'escarpolette* ou *De-ci de-là, cahin-caha*, rendez-vous le samedi 25 février à 20h45 et le dimanche 26 à 15h, au conservatoire. ●

Renseignements, tarifs, réservations : 01 60 63 41 28.

LES 20 ANS DES JUMELAGES

Paroles de jumeaux

Depuis 1986, de nombreux liens se sont tissés entre les Savigniens et leurs jumeaux d'Espagne. Des échanges tous différents, selon l'âge, l'histoire, la sensibilité et l'horizon de chacun. "La Feuille" a rencontré des Savigniens. Extraits.



François Griffisch
et Josiane Boutier.

François Griffisch et Josiane Boutier, impliqués depuis 20 ans Savigniens des débuts de la ville nouvelle, François et sa compagne Josiane ont assisté à la venue de la première délégation espagnole, en juin 1986. Pour continuer de participer à la vie de la ville et rafraîchir un espagnol appris au lycée, ils se lancent dans l'aventure en devenant foyer d'accueil. "Depuis 20 ans, nous entretenons des liens peut-être pas réguliers mais continus avec Iznalloz. J'ai moi-même été un temps animateur de la commission Espagne du comité de jumelage. S'il est parfois un peu difficile d'organiser des choses avec eux car l'improvisation est un sport national, tout est toujours accueilli avec enthousiasme et chaleur", déclare François avec humour.

Auriane Moignoux, lycéenne
Elève de terminale au lycée Pierre-Mendès-France, Auriane a hébergé Christina, une jeune Espagnole venue avec la délégation d'Iznalloz en novembre 2002. "Nous avons le même âge et nous sommes très vite entendues. Je suis d'ailleurs allée à Iznalloz, chez ses parents, l'été d'après et, depuis, nous nous écrivons régulièrement. Pour moi, cela a été la meilleure façon de progresser en espagnol !"

Philippe Legrand, curé de la paroisse de Savigny-le-Temple
A Savigny depuis dix ans, l'abbé Philippe Legrand a eu l'occasion de rencontrer ses homologues espagnols à deux reprises, à Savigny et à Iznalloz. "L'échange a été très intéressant car nous nous sommes aperçus que, malgré des différences,

nous avons des problématiques communes concernant la solidarité, les difficultés d'intégration de certaines communautés (gitane pour eux, de plusieurs horizons pour notre ville nouvelle), ou encore le désintérêt pour la chose religieuse, même dans la très catholique Espagne !"

Marie Abadin,
"mamie interprète"

Originaire de Galice, Marie Abadin vit en France depuis 1964 et à Savigny depuis 27 ans. "Etant d'origine espagnole, j'ai été ravie de rendre service en faisant l'interprète, quand on me l'a demandé en 2002, et à Iznalloz en 2004. Ce n'est pas toujours évident car ce n'est pas mon métier mais c'est aussi un moyen pour moi de faire le pont entre mes deux cultures".

En vue de préparer les rencontres entre Savigniens et hôtes des quatre villes jumelles à l'occasion des fêtes du 20^e anniversaire des jumelages en juin prochain, le comité de jumelage de Savigny-le-Temple organise des réunions d'information et de sensibilisation à la culture de chaque pays concerné : Espagne, Suède, Roumanie et Mauritanie. Pour l'Espagne, elles auront lieu à la Maison des Associations Salvador-Allende à 20h30, les 24 février, 17 mars et 19 mai (pour les autres villes jumelles, voir brève ci-contre).

Enfin, sachez que l'on recherche toujours des foyers d'accueil pour recevoir un ou plusieurs membres des délégations jumelles, du 20 au 27 juin prochain. ●

Renseignements : comité de jumelage, 01 60 63 18 99. slt.ssf@laposte.net

● ACCUEIL DES DÉLÉGATIONS JUMELLES

Pour fêter ses 20 ans de jumelage avec les villes de Tyresö (Suède), Iznalloz (Espagne) et Boutilimit (Mauritanie), et une décennie avec la roumaine Comarnic, la ville de Savigny accueillera les délégations de ses quatre jumelles du 20 au 27 juin 2006. Le comité de jumelage "Savigny sans frontières" recherche dès maintenant des volontaires pour recevoir ces hôtes nombreux. Si vous avez envie de participer à cet échange interculturel en vous proposant comme foyer d'accueil, contactez-le au 01 60 63 18 99.

● RÉUNIONS D'INFORMATION

Vous aimeriez recevoir des jumeaux, vous vous posez des questions ? Savigny-sans-frontières organise des réunions d'information par pays.

Au programme : présentation de quelques caractéristiques de leur civilisation, des habitudes de vie, des éléments du vocabulaire de base. Toutes les réunions ont lieu à 20h30 à la Maison des associations Salvador-Allende (MASA), quartier de Plessis-le-Roi :

- Espagne : vendredi 24 février, vendredi 17 mars, vendredi 19 mai.
- Suède : mercredi 22 février, mercredi 22 mars, jeudi 11 mai.
- Roumanie : jeudi 2 mars, vendredi 14 avril, vendredi 2 juin.
- Mauritanie : mardi 7 mars, mercredi 5 avril, mercredi 10 mai.

● COMMERCE ÉQUITABLE

A partir du 15 mars, la "Boutique du commerce équitable" sera ouverte tous les mercredis de 17h à 19h ainsi que le samedi de 10h à 12h (Espace Joseph-Wresinski, 2, rue de Savigny, à Plessis-le-Roi).

● FORMATION AGRICOLE

Samedi 25 février et samedi 1^{er} avril, le centre de formation agricole La Bretonnière, à Chailly-en-Brie, organise deux matinées d'information. Cet établissement accueille des élèves de la 4^e au bac avec possibilité d'internat.

Rens. : 01 64 75 87 50
Site Internet : <http://breto.free.fr>

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS (21 élus)

M. SARKOZY, ASSEZ D'INSULTES ET DE PROVOCATIONS VERBALES ! DONNEZ PLUTÔT LES MOYENS QU'IL FAUT AU COMMISSARIAT DE SAVIGNY

C'est, en termes plus protocolaires, le sens de la lettre que notre maire, Jean-Louis Mouton, a adressé au ministre de l'Intérieur le 19 janvier. Les élus socialistes et apparentés, majoritaires au sein du conseil municipal, appuient sans réserves cette initiative et appellent toutes les Savigniennes et tous les Savigniens à signer massivement la pétition municipale à ce sujet.

Le mot scandale employé pour qualifier la situation très critique en termes d'effectifs au sein du commissariat n'est pas trop fort et est à la mesure de l'exaspération des citoyens et de leurs élus face à l'irresponsabilité d'un Etat et d'un ministre de l'Intérieur plus préoccupé de se précipiter vers le premier micro ou la première caméra qui se présente plutôt que s'appliquer sérieusement à donner à ses services, sur le terrain, les moyens nécessaires à leur action pour la protection des biens et des personnes. Scandaleux également le non-respect de la parole donnée et du contrat passé avec les collectivités locales qui – SAN de Sénart, Ville de Savigny, Région Ile-de-France – ont payé cet équipement qui pourtant est du ressort du budget de l'Etat. Quand l'Etat ne respecte pas ses engagements, c'est un peu la République qui fout le camp !

Scandaleuses enfin les conditions de travail faites, par manque d'effectifs (40 au lieu des 74 promis), aux agents de police en service au commissariat de Savigny qui ne sont pas en mesure – on ne peut que le déplorer – de répondre aux attentes des habitants, notamment en termes d'accueil et d'écoute des victimes.

Parce que vivre tranquille à Savigny est une préoccupation essentielle et légitime de nos concitoyens, les élus socialistes entendent rester, avec les habitants et notamment tous les signataires de la pétition, mobilisés jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur et le gouvernement se décident enfin à tenir leur parole et à mettre leurs actes en conformité avec leurs déclarations.

Contact : Groupe socialiste et Apparentés, le Millénaire,
76, avenue Louise-Michel

– Tél. : 01.64.19.23.27 ou 06.18.49.77.35.

Par internet : www.savigny-le-temple.com, rubrique *cybercitoyen* puis *Groupes Politiques*.

GRUPE COMMUNISTE (5 élus)

BOLKESTEIN LE RETOUR

Le projet de « directive sur les services dans le marché intérieur » doit être débattu en première lecture au Parlement européen le mardi 14 février. Basé sur le Principe du pays d'origine, devenu par une argutie rhétorique « clause du marché intérieur », ce texte, dans l'esprit de l'Accord général

sur le commerce des services (AGCS) de l'OMC, est une incitation à la concurrence entre les Etats et les peuples. Il organise le dumping social, une moindre protection des consommateurs, une remise en cause de la culture, un abaissement des normes environnementales et de santé publique. Ce texte rend, de fait, impossible le contrôle de la puissance publique sur les entreprises de service.

Les services publics sont toujours considérés comme des marchandises. Le projet de directive veut libéraliser l'ensemble des services sans tenir compte de leur diversité. A l'exception des fonctions régaliennes de l'Etat (armée, police, etc.), les différents services publics seraient soumis au Principe du pays d'origine. Le texte contient toujours une longue liste de mesures jugées incompatibles avec la liberté d'entreprendre et qui sont pourtant au fondement des politiques publiques.

Ce projet avait suscité une réprobation unanime de l'opinion publique. Pourtant, loin d'être abandonné, il sera débattu au Parlement européen, puis transmis au Conseil de l'Union européenne où siègent les différents gouvernements de l'Union. Une convergence des mouvements sociaux, associations, organisations syndicales, partis politiques est nécessaire pour faire échec à ce projet, tant à l'échelle nationale qu'européenne.

Le président de la République française, qui avait pourtant annoncé que ce projet était enterré, est aujourd'hui mis devant ses responsabilités. Il doit tenir ses engagements et agir pour que cette directive ne voie pas le jour. Nous appelons les citoyens à interpeller le gouvernement français pour que cette promesse soit tenue.

La mobilisation des peuples d'Europe est aujourd'hui indispensable. Contre ce projet de directive Bolkestein, nous pouvons gagner !

Yes Frances

pcf.savigny@free.fr

<http://pcf.savigny.free.fr>

GRUPE " SAVIGNY RENOUVEAU" (3 élus)

LES BUS, LA GALÈRE !

Savigny vote des chartes pour l'Environnement, mais côté transport collectif, c'est la galère !

Les abribus : de 60 sur Savigny, il en reste 11. En 1991, un contrat a été passé avec la société Viacom : elle fournissait le matériel, assurait la maintenance et remplaçait les abribus détériorés, en échange elle s'en servait pour afficher de la publicité. En 2002 cette société a renoncé à cause du vandalisme. Top de casse, de tags, Viacom a jeté l'éponge et le maire les a fait enlever à cause de leur dangerosité, sauf 11 qui restent près de la gare. Quand les Savigniens auront-ils droit à des abribus décents ? C'est au SAN de les renouveler. Mais par quelle ville commencer ? En attendant, nos élus discutent au chaud et nous nous gelons à attendre sous la pluie et au grand vent !

Dans cette ville « nouvelle » tout est toujours à refaire !

Et les bus ! quelle pagaille ! Où sont les arrêts ? Leurs horaires illisibles ? A la gare c'est la pétaudière : le départ de la ligne Ré a changé de place, les poteaux indicateurs sont cassés. Impossible de trouver le bus ! Les employés du Carré doivent appeler des taxis. En journée, le 36 ne passe que toutes les heures. A Plessis la Forêt, au Bourg, pourquoi les corres-

pondances sont elles si mal articulées et les bus si mal synchronisés avec les trains ? Le matin, ils arrivent 2 minutes après le départ du train, le soir, ils quittent la gare au moment où le train arrive : une 1/2 heure en plus pour aller au travail. Et lors des vacances scolaires il n'y a plus qu'un bus sur deux ! Aux Cités Unies, aux Sciences et Techniques, à Plessis le Roi, la desserte est insuffisante, trop éloignée des habitations. Rue de Paris, l'arrêt mal placé gêne les riverains. A Noisement, 30 enfants et une dizaine de seniors sont laissés pour compte. Placardé devant la poste, on peut lire « Non au nouveau réseau bus ».

Les aménagements pour voyageurs à mobilité réduite sont toujours en panne : il faut aller à Lieusaint mais là, depuis des mois, les ascenseurs sont cassés, les escaliers roulants ne roulent plus.

Dans les bus, aucun contrôle ! Ce n'est plus de la fraude, c'est devenu une habitude, plus personne ne présente son billet.

Et tout ce gâchis ajoute au déficit du SAN 2 millions d'euros par an !

Agir pour Savigny, oui ! mais quel boulot !

Chantal Fouché – Cathy Bissonnier – Jean Pierre Descamps

01 60 63 73 58 – www.savignyrenouveau.net

GRUPE “ DÉMARCHE ÉCOLOGIQUE ET CITOYENNE • AGAS” (3 élus)

PROJET DE LOI SUR LES OGM : ZÉRO POINTÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 18 JANVIER 2006

Le projet de loi relatif aux organismes génétiquement modifiés vient d'être divulgué avant son passage en conseil des ministres, le 8 février.

Les Verts constatent que la préparation de ce projet de loi s'est fait à la fois sans concertation avec les principales associations de défense de l'environnement, sans lien non plus avec les anciens membres de la mission parlementaire sur les OGM, et dans une très grande opacité. C'est devenu désormais la marque de fabrique de Mme. Olin : éviter tout débat pour tenter de passer en force.

Les Verts rappellent à Madame la Ministre qu'il existe sur cette question un véritable débat citoyen dont elle ferait mieux de tenir compte, qu'il existe un cadre désormais constitutionnel dont elle ne peut s'affranchir avec la Charte de l'environnement et le droit à un environnement sain. En vertu de ce droit, la justice a reconnu l'état de nécessité pour les agriculteurs d'OGM.

L'avant-projet, contrairement aux dernières décisions judiciaires, s'inscrit dans une logique de criminalisation des faucheurs et déresponsabilise en revanche les industries de semences transgéniques en reportant la responsabilité en cas de contamination sur les seuls exploitants. Aucune information en direction des élus et de la population n'est prévue non plus.

Les Verts dénoncent la logique d'élaboration du projet et en condamnent les mesures, scandaleuses et contradictoires avec la Charte de l'environnement.

G. Cangémi, P. Desphelipon, et L. Joseph

Courriel : dec-agas@wanadoo.fr

GRUPE “ EN AVANT SAVIGNY” (3 élus)

“ LE COURAGE, C'EST DE CHERCHER LA VÉRITÉ ET DE LA DIRE” (JEAN JAURÈS).

Le mois dernier, nos collègues du groupe majoritaire ont souhaité défendre leur gestion, en attaquant l'opposition. En deux mots, eux se sont les bons et nous, les mauvais. Le débat est donc réduit à sa plus simple expression. Contrairement à leurs affirmations, les Savigniens sont témoins que nos propos dans cette tribune, ou dans d'autres publications, respectent les règles démocratiques. La démocratie impose une majorité et une opposition, et notre rôle est de participer aux débats et d'éclairer les Savigniens sur les contres vérités avancées par les élus majoritaires. Il est normal de dénoncer les lourds investissements engagés pour la rénovation du Domaine de la Grange, propriété du Conseil Général du Val de Mame, au détriment des programmes communaux. En effet, ces dernières années, 50% des crédits ont été affectés au « Château ». Cette critique est d'autant plus justifiée, que cette réhabilitation n'était pas dans le programme du maire. Nous dénonçons aussi le fait que les Savigniens ait été mis devant le fait accompli sur ce dossier, avec en plus l'obligation de subir l'année dernière une augmentation de la fiscalité locale, malgré la vente d'immeubles, pour compenser le déséquilibre budgétaire. Les Savigniens constatent chaque jour la dégradation de la voirie, et le manque d'entretiens des espaces verts qui subissent une baisse de 30 % des crédits.

Comment ne pas réagir encore à l'argument de ces élus sur le développement économique, lorsque l'on constate qu'en 2004, le budget alloué pour l'action économique s'élevait à 1.835 euros sur un budget de 31 millions. Comment ne pas réagir enfin sur la sécurité, alors que les effectifs des policiers municipaux baisse de plus de 50% en 4 ans. Tout ces exemples, n'ont jamais été contredits, puisque la réalité confirme nos propos. Les Savigniens sont las des débats caricaturaux, qui consistent à marteler que « la gauche fait mieux que la droite ».

En Avant Savigny met toute son énergie à travailler sérieusement sur les dossiers locaux, avec les moyens mis à sa disposition. Notre priorité, c'est l'intérêt général et non les intérêts des partis politiques que nous représentons.

En un mot, nous recherchons simplement la vérité.

Maurice POLLET, P. BRUYERE, M. LACOUR

<http://www.en-avant-savigny.com>

<http://forum.savigny-le-temple.org>

01.60.63.46.39

“ SAVIGNY, C'EST NOTRE VILLE – DECIDONS-LA ENSEMBLE” : L'AGENDA

- Pour tous renseignements concernant les Groupes d'habitants volontaires (GHV)
 - Quartier du Bourg-Noisement-Cités-Unies : Monique Mizelle, 01 64 19 23 20 – Quartier des Droits de l'Homme et de la Résistance : Catherine Rakotoson, 01 60 63 13 54
 - Quartier du Centre-ville : 01 64 10 18 16 – Quartier de Plessis-le-Roi : François Thevenot, 01 64 10 18 64 – Quartier de Plessis-la-Forêt : Frédéric André 01 64 19 23 00
- Comptes rendus et dates des réunions en ligne sur le site Internet de la ville : www.savigny-le-temple.com, rubrique cyber-citoyen - démocratie locale
- Conseil municipal : prochaine séance publique le vendredi 31 mars à 18 heures ou 21 heures (à confirmer), à l'hôtel de ville, place François-Mitterrand.

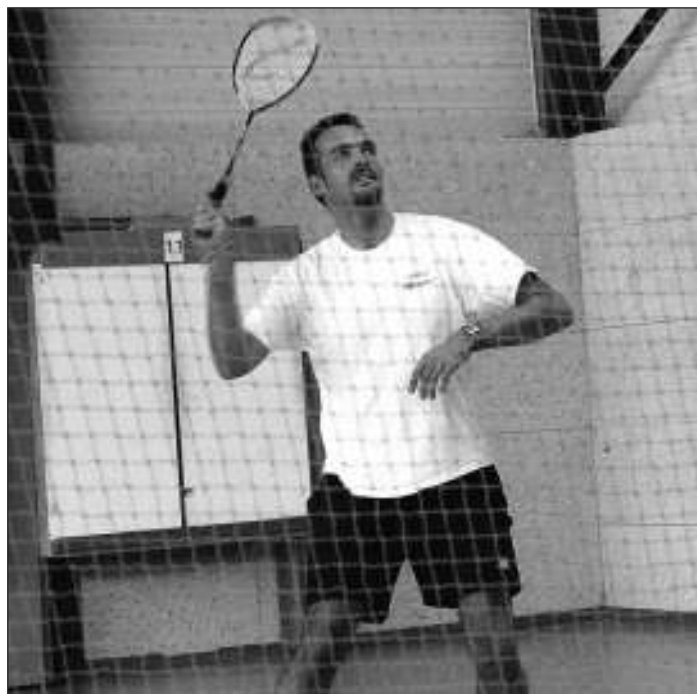
**D'ACCORD
pas d'accord**

Tribunes d'expression libre des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal de Savigny-le-Temple en application de l'article 9 de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité – Secrétariat : 01 64 10 18 11.

du 21/02 au 07/04 **Exposition**

Du 21 février au 7 avril, l'Espace Prévert accueille les installations, sculptures et photos de l'artiste Nicolas Rouxel. Vernissage le vendredi 24 février à 18h.

Renseignements : Sonia Bévalot au 01 64 10 55 10.



04/03 05/03 **Badminton**

Les samedi 4 et dimanche 5 mars, le complexe sportif Jean-Bouin accueillera un grand tournoi départemental organisé par la section badminton de l'Association sportive du Plessis-Savigny.

Renseignements : 01 64 41 91 16.



11/03 **Hombre !**

Andrés Pena, 30 ans tout juste, a été élu meilleur jeune danseur de la Biennale de Flamenco de Séville en 2002. Samedi 11 mars à 20h45, il vous propose de venir découvrir sur la scène de l'Espace Prévert, la danse flamenco au masculin. Du grand spectacle.

Renseignements : 01 64 10 55 10.



03/03 **Fiesta latina**

Le vendredi 3 mars de 18h à 21h, les nageurs du stade nautique pourront profiter d'une nocturne placée sous le signe de l'Espagne. Au programme : animation et jeux dans et sur le bord de la piscine, démonstration de danses espagnoles, musique latine et churros !

Renseignements : 01 60 63 80 27.

SAVIGNY EN CHIFFRES

38



Notez-le bien ! C'est le nombre d'agents effectivement en poste au commissariat de Savigny en janvier 2006.

Question : quel est le nombre de policiers que l'Etat s'était engagé à mettre en place dans ce commissariat en contrepartie du financement de celui-ci par les collectivités locales ?

Faites-nous part de votre réponse avant le lundi 20 février au 01 64 10 18 11. Le *Guide des rues et des quartiers de Savigny-le-Temple* aux trois premières bonnes réponses.

Rappel : les agents municipaux et leurs familles ainsi que les gagnants précédents ne peuvent pas participer à ce jeu.

Réponse à la question du numéro précédent : Difficile de répondre justement à la question du numéro 269 car le chiffre annoncé (26 602) était erronné. C'est bien, en effet, 26 202 qu'il fallait lire comme chiffre officiel de la population de la commune au 1^{er} janvier 2006, soit une augmentation de 2,5 % par rapport à la population de 2005 (25 574 habitants). Avec toutes nos excuses.

Échecs

par Xavier Bichon



Diagramme n° 161

(Solution du diagramme dans le prochain numéro.)

En ce mois de janvier, le club d'échecs de Savigny-le-Temple a joué contre Draveil, deuxième du groupe. Avec sept internationaux dans une équipe de huit joueurs, le club de Draveil a écrasé avec de gros écarts toutes les équipes qu'il a rencontrées. Il va de soi que le match s'annonçait difficile pour Savigny. Et en effet il le fut : janvier a vu la fin d'une série sans défaites commencée la saison dernière. Et c'est sur le score de 4-3 que nos adversaires se sont imposés. Evidemment, on ne peut être satisfait d'une défaite mais ce petit écart est encore une preuve des progrès des Savigniens et confirme la troisième place du club dans son groupe.

Cette année, deux Savigniens sont qualifiés pour le Championnat de France. Nina et Florian Guallieue iront tous les deux à Aix-les-Bains représenter la ville de Savigny parmi l'élite nationale. N'oublions pas que depuis longtemps le club forme des jeunes dont plusieurs sont devenus champions de France après être partis dans d'autres clubs ayant des grands maîtres pour entraîneurs. Espérons que la venue de grands maîtres au club pour entraîner les forts jeunes et les forts joueurs, inversera cette tendance. Mais les GMI sont peu nombreux et coûtent cher.

Tout reste encore à faire pour les saisons prochaines.

Le diagramme de ce mois-ci est tiré de la partie de l'entraîneur du club au deuxième échiquier contre un international de Draveil.

Bien jouer sur le pion b7 devrait faire pencher la balance en faveur des blancs, mais trouvez-vous la suite de coups qui force l'abandon noir ?

SOLUTION DU NUMÉRO PRÉCÉDENT : 1 Tg1+ Rh6 2 Ff8 + Txf8 3 Td3 et les Noirs ne peuvent empêcher 4 Th3 mat.

Le club est ouvert le samedi à partir de 14h, et le premier et le troisième vendredi du mois à partir de 20h30.

Cours jeunes le mardi de 17h30 à 18h30. Visitez notre site : <http://slt.echecs.free.fr/>, n'hésitez pas à nous écrire : slt.echecs@free.fr Pour tout renseignement, Xavier Bichon : 06 83 86 00 42/01 64 10 97 96.

22

Mots croisés

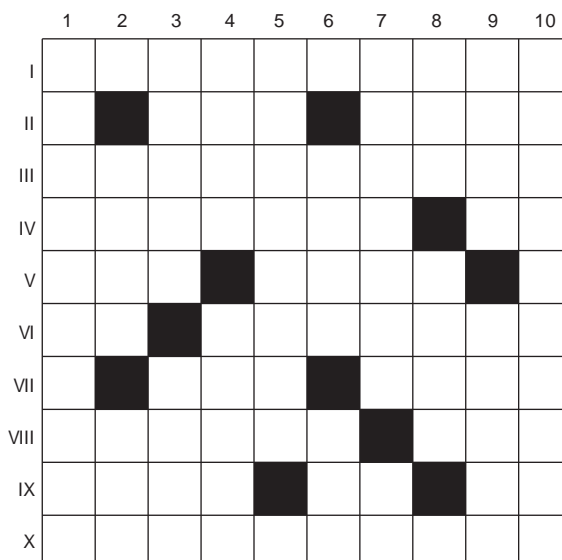
par Louis Barlet

HORIZONTALEMENT. I. Son chef, Bruno, compose au piano des bouquets à... gerber. II. Puissance. Pilier d'encognure. III. Il confère du sacré ou on y confère sacrément. IV. Ancien minaret rehaussé de Séville de l'époque de la Koutoubia de Marrakech. Possessif. V. Rivale de Rachel. Symbole de la jalousie et de la vengeance pour Shakespeare. VI. Source peu sûre. Une marâtre à réhabiliter. VII. Pour Gauguin ou pour Géricault. Architecte ou peintre britannique et mathématicien américain. VIII. Chênes verts. Au fond de la pièce. IX. Expédiée. Interjection... d'appel. En alarme. X. Généralisée.

VERTICALEMENT. 1. Confondu souvent avec le roitelet. 2. Bagatelle. Ni pour vous, ni pour moi. 3. Prototype de Shiva. En argot, c'est faire le pet. 4. Pour le dais ou le sida. Assommer. 5. A la périphérie. 6. Après de lui, sa compagne eut la côte. Partie d'une araire. 7. Sabre turc. Interjection. 8. Sa peau n'est qu'un diplôme ou provient des "Contes de ma mère l'Oye". Dans un diplôme. 9. De bas en haut, jupe au Palais Garnier. On y côtoie un monde fou. 10. Immortelle... annuelle.

SOLUTIONS DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

Horizontalement. I. Anacardier. II. Vu. Cliente. III. Amphiboles. IV. Lie. Uri. V. Israéliens. VI. Smetana. Et. VII. Ea. Vêla. VIII. Utilité. Ln. IX. Sep. Collet. X. Escrimeuse.
Verticalement. 1. Avaliseuse. 2. Numismates. 3. Père. Ipc. 4. Cch. Atil. 5. Alinéa. Ici. 6. Rib. Ln. Tom. 7. Deo. Iavele. 8. Inlue. Lu. 9. Eternelles. 10. Résistante.



Savigny-le-Temple est membre de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse, association de 26 communes créée en 1987. Pour tous renseignements, 01 60 63 51 81. <http://www.savigny.net>

LA FEUILLE DE Savigny

Mensuel d'informations locales
Directeur de la publication : Jean-Louis Mouton
Comité de rédaction : Jean-Louis Mouton, Alain Traca (rédacteur en chef), Geneviève Delporte, Charline Boissel (secrétariat), Jacky Laplace, Christian Cazenave (photographe)
Rédaction : Stéphanie Haoun
Rédaction-administration : Mairie de Savigny-le-Temple, 1, place François-Mitterrand, 77547 Savigny-le-Temple Cedex
Tél. 01 64 10 18 00
Fax 01 64 10 18 01
www.savigny-le-temple.com
e-mail : messages@savigny-le-temple.com
Prix au numéro : 2 €
Abonnement 1 an (11 numéros) : 16 €
Abonnement de soutien : plus de 20 €
Réalisation : EPC 75017 Paris
Impression : LVR International
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2006
Tirage : 10 000 exemplaires
Couverture : Patrick Guillaume
Publicité : Recherches et Communication 31, rue Henri-Rochefort, 75017 Paris. Tél. 01 55 65 12 12

Pratique

- Centre antipoison tél. 01 40 05 48 48
- Hôpital Marc-Jacquet, Melun tél. 01 64 71 60 00
- SAMU tél. 15
- Police secours tél. 17
- Pompiers tél. 18
- Urgences médicales (MU 77) tél. 0 825 826 505
- Accueil toxicomanie Service DDASS tél. 01 64 87 62 00